

AGREMENTS « Intervenants extérieurs bénévoles »

Les sessions d'agréments pour les intervenants extérieurs bénévoles se déroulent ainsi :

- une partie théorique valable **pour toutes les activités** à encadrement renforcé (natation, ski, VTT cyclisme sur route, kayak, escalade).
- une partie pratique valable **pour chaque activité** à encadrement renforcé.

Ce fonctionnement évitera aux candidats de participer plusieurs fois aux sessions théoriques et permettra d'approfondir les parties pratiques.

Conditions d'obtention de l'agrément :

Pour être agréé, il faut avoir participé à une session théorique et à la session pratique correspondante à l'activité que vous souhaitez encadrer.

Pour encadrer une seconde activité, il suffit simplement de participer à la session pratique correspondante.

Les personnes qui ont passé la partie théorique depuis moins de 3 ans n'ont donc pas besoin de la refaire cette année.

La participation aux deux sessions n'entraîne pas systématiquement l'obtention de l'agrément qui peut être refusé à tout moment.

1) Sessions théoriques

Mardi 8 septembre de 18 h à 20 h au stade de Jayat (salle au-dessus des vestiaires).

2) Sessions pratiques

a) Kayak

Mardi 8 septembre de 13 h 30 à 16 h. Rendez-vous devant l'accueil de la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse. Programme : pratique sur plan d'eau.

Conditions nécessaires : savoir nager et avoir déjà pratiqué un minimum l'activité (kayak ou canoë).

Matériel à prévoir :

- si temps clément : maillot de bain, short, tee-shirt, (vieilles) chaussures de sport (obligatoires !).
- si temps pluvieux : collant ou pantalon de survêtement, veste ou pull, k-way ou vêtements plus spécifiques (ex : combinaison néoprène).

Le matériel de navigation sera fourni sur place.

b) Natation :

Mardi 8 septembre de 9 h à 11 h. Rendez-vous à la piscine de Pont de Vaux. Programme : travail en piscine (ateliers + tests).

Conditions nécessaires : savoir nager et être à l'aise dans l'eau.

Tests exigés : entrer en eau profonde (sauter ou plonger), nager pendant 2 min et accomplir au moins 50 m, avec un passage en nage dorsale ; aller chercher un objet immergé à 1,80 m environ.

Matériel à prévoir : maillot de bain, serviette, gel douche.

c) VTT, cyclisme sur route :

Mardi 22 septembre de 13 h 30 à 16 h 30.

Rendez-vous sur le parking de la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse. Programme : travail en extérieur incluant des situations de cyclisme sur route et de VTT.

Conditions nécessaires : avoir un minimum de pratique.

Matériel à prévoir : l'organisation de cette session étant basée sur un déplacement sur route et sur un travail en VTT, il est nécessaire d'apporter :

- Un vélo tout terrain (VTT) ou un vélo tout chemin (VTC) en bon état.
- Un casque (obligatoire).
- Une tenue pour pratiquer l'activité.
- Un gilet de sécurité.

Les inscriptions se font auprès des enseignants des écoles qui, ensuite, me les transmettront.

Raphaël DAUBOURG, CPC BRESSE